



Les obligations légales

Public - Pré-requis :

Chef d'entreprise, directeur, cadre, responsable hiérarchique, animateur sécurité, membres du CHSCT.

Objectifs :

- Connaître les principales réglementations en matière de sécurité au travail,
- savoir appliquer ces réglementations dans l'entreprise.

Programme :

La prévention dans l'entreprise

- . organisation de la sécurité,
- . acteurs internes et externes de la prévention,
- . relations entre les différents partenaires.

Les définitions de la sécurité au travail

- . accident du travail et de trajet, maladie professionnelle, risque, danger.

Aspect juridique de la sécurité au travail

- . les sources européennes et nationales,
- . le code du travail et le code pénal,
- . les normes et les recommandations,
- . la responsabilité pénale en matière de sécurité au travail.

Principales obligations en sécurité au travail

- . formation à la sécurité,
- . protection individuelle,
- . circulation dans l'entreprise,
- . travail en hauteur,
- . contrôles obligatoires,
- . ambiances de travail,
- . signalisation de sécurité,
- . risque amiante,
- . produits dangereux,
- . équipements de travail,
- . entreprises extérieures,
- . conduite des engins,
- . documents et registres ,
- . évaluation des risques,
- . protection incendie,
- . travail sur écran,
- . manutention manuelle,
- . électricité.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé, étude de cas, analyse de situations de travail, vidéos.

Durée :

1 à 2 jours en fonction du développement du programme.

Documentation :

Guide de synthèse des "obligations légales".

C'Defi

4, place de la Mairie - 10140 BEUREY

Tél : 03.25.43.49.88 - Fax : 03.25.43.49.87

www.cdefi.com - info@cdefi.com